



AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
(PRÉSENTIEL ET VIRTUEL)

Date : Mardi 15 juin 2021, 18 h

Pour participer en mode présentiel (places limitées)

Lieu : Maison de la jeunesse 12-17 de Valleyfield
(située au 42, rue Anderson à Salaberry-de-Valleyfield)

Pour participer en mode virtuel (Zoom)

<https://us02web.zoom.us/j/83605560254?pwd=WTM1L1lvVnQyQVd1emhseHZ3YkhCdz09>

ID de réunion : 836 0556 0254

Code secret : 024322

Les membres du conseil d'administration de la Maison de la jeunesse 12-17 de Valleyfield (MDJ) vous convient à l'assemblée générale annuelle (AGA) qui se tiendra le **mardi 15 juin 2021, dès 18 h**.

Afin d'exprimer votre droit de vote lors de l'assemblée, il suffit d'être **membre en règle**. Il existe trois catégories de membres : membre « **jeune** », membre « **adulte** » et membre « **entreprise** ». Vous n'avez qu'à nous faire parvenir **votre formulaire d'adhésion dûment rempli, au plus tard le 14 juin à 16 h** : **par courriel** (direction@mdjvalleyfield.com) ou **par la poste** (MDJ 12-17 de Valleyfield, C. P. 327, Salaberry-de-Valleyfield, Québec, J6S 2M0).

Fondée en 1984, la Maison de la jeunesse douze-dix-sept de Valleyfield est un organisme légalement constitué en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec (NEQ : 1143261700).

Pour toute question, n'hésitez pas à nous joindre par téléphone (450 373-6788) ou par courriel (direction@mdjvalleyfield.com).

Au plaisir de vous revoir!

Steve Charland,
Président

Martine Tessier,
Secrétaire



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

Mardi 15 juin 2021
18 h

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle
 - 1.1 Vérification de l'avis de convocation et du quorum
2. Nomination d'un président d'assemblée et d'élection et d'un secrétaire d'assemblée et d'élection
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2021
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 septembre 2020
5. Présentation et adoption des états financiers de l'année 2020-2021
6. Nomination d'un vérificateur comptable pour la prochaine année financière
7. Présentation et adoption du rapport d'activités 2020-2021
8. Dépôt des prévisions budgétaires 2021-2022
9. Élection des membres du conseil d'administration pour l'année en cours
10. Crédits jeunes
 - 10.1 Propositions des membres
11. Questions de l'assemblée
12. Levée de l'assemblée

Martine Tessier

Martine Tessier,
Secrétaire



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE FORMULAIRE D'ADHÉSION

Mardi 15 juin 2021
18 h

Cochez la catégorie de membres qui correspond à votre réalité :

MEMBRE « ADULTE »

Désigne toute personne de 18 ans et plus qui réside ou travaille sur le territoire et qui est intéressée aux buts que poursuit la Maison de la jeunesse 12-17 de Valleyfield et qui satisfait toute autre condition fixée par le règlement ou décrétée par les membres non-salariés du conseil d'administration de l'organisme.

MEMBRE « JEUNE »

Toute personne de 12 à 17 ans qui réside ou travaille sur le territoire et qui est intéressée par les buts que poursuit la Maison de la jeunesse 12-17 de Valleyfield.

MEMBRE « ENTREPRISE »

Toute personne de 18 ans et plus qui est mandatée par une organisation ayant son siège social sur le territoire et qui est intéressée par les buts que poursuit la Maison de la jeunesse 12-17 de Valleyfield.

Nom de l'entreprise : _____

Renseignements sur le membre :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

J'atteste que j'ai 18 ans et plus.

Signature

Conditions d'adhésion :

- Avoir 12 ans et plus;
- Remplir un formulaire d'adhésion et le faire parvenir à la MDJ;
- S'engager à respecter les règlements et les objectifs de la MDJ;
- Résider à Salaberry-de-Valleyfield ou y travailler;
- Adhésion renouvelable annuellement.

IMPORTANT! Retournez le formulaire d'adhésion par **courriel** (direction@mdjvalleyfield.com) ou par la **poste** (MDJ 12-17 de Valleyfield, C. P. 327, Salaberry-de-Valleyfield, Québec, J6S 2M0).